



PRÉFET DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aurillac, le 23/10/22

VIGILANCE ORANGE POUR RISQUE D'ORAGE

Météo France place le département du Cantal le 23/10/22 en :

- **Vigilance ORANGE** à partir de 14H00 pour un **risque d'ORAGES** et ce jusqu'à 20H00.

DESCRIPTION DU PHENOMENE :

En cours d'après-midi des cellules orageuses vont se développer sur les départements en vigilance orange, dans un premier temps sur l'ouest de l'Auvergne, puis de l'est Auvergne à l'ouest de Rhône-Alpes. Ces cellules ne seront pas généralisées, mais certaines sont susceptibles d'être accompagnées de violentes rafales de vent (pouvant dépasser les 100 km/h, notamment sur le relief), de grêle et de fortes intensités de précipitations.

Conseils de comportement

- A l'approche d'un orage, prenez les précautions d'usage pour mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- Ne vous abritez pas sous les arbres.
- Evitez les promenades en forêts et les sorties en montagne.
- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins.

Pour connaître l'état des routes :

- routes nationales et autoroutes : <http://www.inforoute-massif-central.fr/>
- routes départementales : <http://www.inforoute15.fr/>

Pour suivre l'évolution des conditions météorologiques :

- <http://www.meteofrance.com>

Service de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle
Tél. : 04.71.46.23.14 / 04. 71. 46 23.72
Mél. : pref-communication@cantal.gouv.fr



2 cours Monthyon
15 000 AURILLAC